LENS actualités
parce qu'il se passe toujours quelque chose dans notre ville

n° 58
magazine municipal
Septembre 2009

Le bâtiment de l'ancien Centre Culturel Albert Camus



se prépare à accueillir

la Maison du Projet du Louvre-Lens

Pages 8-9



Infos Mairie

Les permanences des Adjoints au Maire, des Adjoints de Quartiers et des Conseillers Municipaux Délégués

Page 7



Les rues de LENS s'animent le temps d'un week-end

Rires d'enfants, musique festive et paillettes... à ne pas s'y tromper, les 27 et 28 juin derniers, Lens était en fête. Le samedi, Place aux enfants sous le signe de la nouveauté : accrobranche, espaces pour les 0-3 ans, pour les enfants handicapés... De quoi faire briller les yeux de tous nos petits Lensois. ***Sous un soleil éclatant, des milliers de spectateurs ont fait un fabuleux voyage grâce au défilé carnavalesque « Arts et Civilisations ».*** Petit retour en images...

La recette réussie d'une traditionnelle Fête Nationale

Structures gonflables, jeux de bois, barbecue géant, bal populaire et feu d'artifice... ***tous les ingrédients étaient réunis pour passer un inoubliable 14 juillet en famille !***



12 juin 2009 : inauguration des Classes Louvre en présence de Guy DELCOURT, Jean-Marc LEGRAND, Danièle LEFBVRE et Béatrice BIROU

Culture et Éducation, deux priorités de la municipalité étroitement liées et confiées à deux adjointes, Hélène CORRE et Danièle LEFBVRE, dont vous découvrirez les témoignages dans ce nouveau numéro de Lens Actualités.

Au moment de la rentrée scolaire, il est essentiel de rappeler le rôle de l'école publique, laïque et républicaine dans la construction de l'avenir de nos enfants. C'est pourquoi ***la municipalité lensoise s'engage pour accompagner l'enseignement et créer des passerelles avec la culture mais aussi le monde professionnel.***

Mise en œuvre de contrats d'apprentissage au sein même de la mairie afin d'anticiper les prochains départs en retraite, dotations en équipements et fournitures aux écoles lensoises, ou encore Classes Louvre : Lens mobilise de multiples dispositifs pour favoriser l'éducation des plus jeunes.

Mes collègues élus et moi-même sommes persuadés de l'efficacité de telles actions pour éloigner les petits lensois de la tentation et de la solution de facilité que peuvent représenter les actes d'incivilité ou plus tard de délinquance.

Dès décembre 2009, un nouvel outil sera à la disposition de tous et plus particulièrement des enfants et adolescents : la Maison du Projet du Louvre-Lens. Ateliers pédagogiques, conférences culturelles, expositions sur l'histoire du site, témoignages d'habitants, chacun pourra enrichir ses connaissances et s'approprier le nouveau musée, au fil de sa construction.

Guy DELCOURT
Maire de Lens
Député du Pas-de-Calais

Au sommaire de ce numéro

C'est arrivé près de chez vous

Infos Mairie

Le dossier du mois

Pour les jeunes

Côté culture

Bon à savoir

Directeur de la publication : Guy Delcourt
Réalisation : Service communication de la ville de Lens - Agence Audace
Impression : L'Artésienne
Dépôt légal : À parution
Tirage : 17 000 exemplaires
Diffusion gratuite dans toutes les boîtes aux lettres de Lens

Espace dans ma ville, ou comment découvrir les sciences en s'amusant !

Pratiquer les sciences de manière ludique, c'est le challenge de l'opération ***« Espace dans ma ville »*** qui a fait étape à LENS du ***13 au 19 juillet dernier.*** Pilotée par le Centre National des Études Spatiales et portée par l'association « Planètes Sciences », ***cette action intervient dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale et s'implante au cœur des quartiers prioritaires.***
Construction d'un satellite, découverte des étoiles, entraînement spatial en piscine,… L'espace n'a plus de secrets pour nos 7/16 ans !

LENS s'inscrit dans la dynamique de « Nos Quartiers d'Été »

Nos Quartiers d'Été, c'est développer la solidarité et la citoyenneté. C'est apporter un peu de soleil à ceux qui ne peuvent partir en vacances. Et c'est surtout favoriser les rencontres entre les associations locales et les habitants. Comment ? En les rendant acteurs de cette opération.
Deux temps forts au programme lensois : ***le dimanche 26 juillet à la Grande Résidence et le dimanche 23 août à la Résidence Sellier.*** L'une a donné un aspect sportif à cette journée en proposant « LENSY aux jeux olympiques ». L'autre s'est concentrée sur le respect de l'environnement avec l'opération « LENSY manque pas d'air ». Partage et découverte étaient aux rendez-vous.

Tramway : la concertation passe par LENS

Parce que votre avis et vos idées sont essentiels, ***l'Hôtel de Ville recevait l'équipe de concertation du projet des deux lignes de tramway.*** La Ville de LENS est concernée par un de ces tracés : la ligne Liévin - Lens - Hénin Beaumont qui pourrait voir le jour à l'horizon 2014.

Lumière fut ainsi faite sur toutes vos interrogations : quels tracés ? Quels impacts sur l'environnement et sur l'économie ? Quel financement ? Quelle date de mise en service ?...

Prochaine étape, l'enquête publique commencera en 2010.

Plus d'informations sur www.montram.fr ou au 0 805 140 140

Série Euralens - Saison 1 : la naissance

Episode 1
21 novembre 2008
Présentation du dispositif

Episode 2
30 janvier 2009
Réunion constitutive de l'association Euralens

Episode 3
10 avril 2009
Mise en place officielle d'Euralens & 1er Conseil d'Administration

Episode 4
3 juillet 2009
Assemblée Générale : élection du Bureau, présentation du Budget 2009, identification des opérations urgentes à mener pour l'accueil et l'implantation du Louvre-Lens

Série Louvre-Lens - Saison 2 : les travaux

Episode 1
14 janvier 2009
Début du sondage des sols du site d'implantation

Episode 2
Mars/avril 2009
Démolition de l'ancienne zone d'activité Paul Bert

Episode 3
Eté 2009
Analyse des offres des entreprises candidates à la construction du Louvre-Lens (propositions remises le 24 juin 2009)

Episode 4
Juillet/Décembre 2009
Maison du Projet : travaux d'aménagements



Le Revenu de Solidarité Active (RSA) : La Ville de Lens s'engage pour l'accompagnement

Le RSA ou Revenu de Solidarité Active est entré en vigueur le 1er juin 2009. Il remplace le RMI (Revenu Minimum d'Insertion) et l'API (Aide au Parent Isolé). Sa particularité est qu'il s'adresse également à des travailleurs pauvres.
La Municipalité lensoise s'est positionnée pour effectuer l'accompagnement de 450 bénéficiaires du RSA : cela nécessite l'intervention de 3 personnes à temps plein. ***Le Revenu de Solidarité Active implique en effet une forte dimension d'accompagnement qui n'existait pas avec le RMI ou l'API.*** Un agent assurait le suivi de 400 bénéficiaires du RMI, il ne pourra prendre en charge que 150 bénéficiaires du RSA. Il est important de souligner que cette charge supplémentaire ne fait l'objet d'aucune compensation de la part de l'État. Néanmoins, le Département dote les collectivités qui se positionnent de 27 000 euros par emploi mobilisé sur cette mission.
Par ailleurs, ***le CCAS assure également l'instruction des dossiers de RSA de toute personne en faisant la demande,*** ce qui représente bien plus que les 450 personnes du volet accompagnement.
La Municipalité lensoise souhaite mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour être aux côtés des plus démunis. En effet, le CCAS aurait pu se limiter à l'instruction des dossiers, le volet accompagnement n'étant pas obligatoire. Cependant, il est apparu essentiel aux élus d'assurer cette mission, indispensable pour venir en aide aux lensois.

Objectifs du RSA :

- Compléter les revenus du travail ;
- Lutter contre l'exclusion ;
- Accompagner vers l'emploi.

Les critères pour bénéficier du RSA :

- Résider en France ;
- Avoir plus de 25 ans ou assumer la charge d'un enfant ;
- Être Français ou titulaire depuis 5 ans d'un titre de séjour autorisant à travailler ;
- Être salarié ou travailleur indépendant relevant du régime micro-entreprise ;
- Ne pas être étudiant ou stagiaire ;
- Conditions de ressources et de charge familiale.

Le rôle du CCAS de Lens en tant que référent solidarité :

Le Conseil Général, pilote du dispositif, répartit les personnes entre le Pôle Emploi, le Conseil Général, la CAF ou le CCAS ou les associations s'étant positionnées en qualité de référent solidarité pour l'accompagnement.
Le CCAS prend notamment en charge des bénéficiaires très éloignés de l'emploi. Il est l'interlocuteur privilégié du bénéficiaire et assure la cohérence du parcours d'insertion. Les agents deviennent des référents solidarité.

À noter…

Aucune démarche n'est à effectuer pour les allocataires du RMI, de l'API, ils bénéficieront automatiquement du RSA, la CAF se charge de réactualiser le dossier.

Rôle et mission du référent solidarité :

- Accueillir toute personne qui le sollicite
- Vérifier l'éligibilité au RSA & recueillir les données nécessaires à l'étude du droit
- Analyser la situation globale de la personne
- Aider à lever les obstacles à l'orientation vers un accompagnement professionnel
- Délivrer une information détaillée sur les droits et devoirs du demandeur
- Proposer la signature d'un contrat d'engagements réciproques dans un délai de 2 mois
- Proposer au Conseil Général une autre orientation vers un organisme mieux à même de conduire l'accompagnement si nécessaire

La Ville de LENS soutient la candidature du Bassin Minier au patrimoine mondial de l'UNESCO



Le 13 juin dernier, ***le Stade Bollaert accueillait les acteurs de la vie locale, venus en nombre pour apporter leur appui à la candidature du Bassin Minier au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.***
Visite des cités minières, des terrils, des sites destinés à accueillir les grands projets lensois et conférence débat étaient au programme. Un petit tour d'horizon qui aura permis aux participants de reconnaître que cette inscription serait un merveilleux gage de reconnaissance de l'intérêt patrimonial et culturel de notre territoire.

A noter :

Parce que votre information est essentielle, la Ville de LENS a réalisé une plaquette de présentation du Plan Local d'Urbanisme mis en place sur le territoire, intitulée « Rêvons notre ville ». Façade art déco, façade commerciale, maison des mines, … vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour réussir au mieux votre rénovation ou votre construction. Petite dernière, une fiche sur la candidature du Bassin Minier au Patrimoine Mondial de l'UNESCO s'est ajoutée au dossier.
« Rêvons notre Ville » est disponible sur simple demande à la Direction de l'Urbanisme sise 83 avenue Van Pelt ou sur www.villedelens.fr

Question d'insalubrité, la Ville de LENS vous répond…

Pourquoi la Ville s'engage dans la lutte contre l'habitat indigne ?

La loi de Solidarité et Renouvellement Urbain impose aux bailleurs de délivrer un ***logement décent*** aux locataires. S'appuyant sur ce texte et profitant de la restructuration de son service du logement, la Municipalité lensoise, a décidé voici quelques années, d'engager une action de lutte contre l'habitat indigne et d'en faire une de ses priorités, souhaitant entre autre empêcher les « marchands de sommeil » d'exploiter la misère.

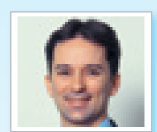
En quoi consiste le travail du Service Logement ?

Le service logement travaille au quotidien pour redonner aux propriétaires comme aux locataires, le sens de leurs droits et de leurs devoirs. ***À la demande du locataire, le service logement se rend dans le logement concerné afin de prendre des photos et d'établir un Relevé d'Observation Logement transmis à la Direction Départementale de l'Équipement (DDE).*** Commence alors une procédure, qui cherche dans un premier temps à résoudre le problème à l'amiable. Les services de l'État interrogent le propriétaire sur les travaux qu'il envisage de réaliser pour mettre fin à la situation et lui rappelle ses devoirs, mais aussi la possibilité de recourir à l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) pour subventionner certaines des améliorations prévues. Si aucun compromis n'est trouvé, le dossier sera alors transmis aux services de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS).

Quelques chiffres…

Pour l'année 2008, ***une cinquantaine de dossiers ont fait l'objet d'une visite par le Service Logement :*** 15 n'étaient pas insalubres, 5 étaient vides ou en travaux, 5 n'ont pas connu de suite, 18 ont été instruits par la DDE, 5 ont été instruits par la DDASS, 1 a fait l'objet d'un arrêté de démolition, 2 ont été clôturés.

Les permanences des Adjoints au Maire, des Adjoints de Quartiers et des Conseillers Municipaux Délégués



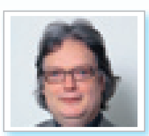
M. Sylvain ROBERT
1er adjoint
Développement économique et commercial – Marchés locaux – Construction immobilière neuve, commercial et d'habitat
7ème niveau de l'Hôtel de Ville – bureau 701
Le mardi de 17h à 18h



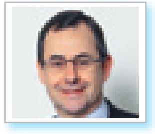
M. Jean Pierre HANON
2ème adjoint
Grands Projets – Environnement et Cadre de vie – Logement Social – Gestion du personnel
83 avenue Van Pelt – Rez-de-chaussée
Le vendredi de 10h à 12h sur rendez-vous



Mme Françoise KARAMUCKI
3ème adjoint
Affaires sociales
CCAS – 2 rue Bayard
Le mardi de 9h à 11h



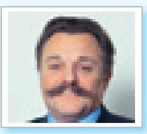
M. Jean Paul DECOURCELLES
4ème adjoint
Transports Urbain et interurbains – Plan de circulation
Délégué à la CommunAupole de Lens Lièvin
83 avenue Van Pelt – Rez-de-chaussée.
Le lundi de 17h à 19h



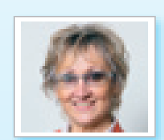
M. Thierry DAUBRESSE
5ème adjoint
Finances – Assurances – Marchés Publics – Régies
7ème niveau de l'Hôtel de Ville – Bureau 701
Le vendredi de 16h30 à 18h sur rendez-vous



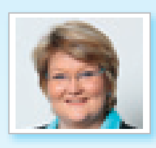
Mme Hélène CORRE
6ème adjoint
Culture – Archives Municipales – Colisée – Médiathèque – École Municipale de Dessin et de Peinture - Conservatoire de Musique
Déléguée à la CommunAupole de Lens Lièvin
7ème niveau de l'Hôtel de Ville – Bureau 706
Le mercredi de 14h à 16h



M. Bernard LAVILLE
7ème adjoint
Sports
Délégué à la CommunAupole de Lens Lièvin
83 avenue Van Pelt – Rez-de-chaussée
Le mardi de 14h à 16h



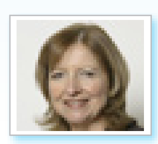
Mme Danièle LEFEBVRE
8ème adjoint
Education et jeunesse
7ème niveau de l'Hôtel de Ville – bureau 706
Le jeudi de 14h à 16h



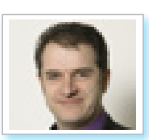
Mme Cécile BOURDON
9ème adjoint
Prévention de la santé
CCAS – 2 rue Bayard
Le mercredi de 9h30 à 11h30



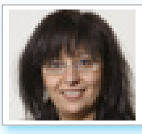
Mme Annie FLAMENT
10ème adjoint
Affaires familiales (parentalité, enfance, adolescence, personnes âgées)
CCAS – 2 rue Bayard
Le lundi de 13h30 à 15h30



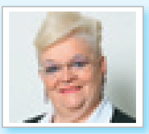
M. Jean François CECAK
11ème adjoint
Politique de la Ville
Délégué à la CommunAupole de Lens Lièvin
83 avenue Van Pelt – rez-de-chaussée
Le mercredi de 16h à 18h



Mme Josette CHOCHOI
Adjointe au Maire du Quartier de Lens Nord Est
Chargé du suivi de la mutation des établissements scolaires de la Grande Résidence dans le cadre de l'ANRU
Le vendredi de 14h à 16h
Les trois premiers vendredis du mois au Centre Alexandre Dumas – le dernier (y compris le 5ème le cas échéant) à la Salle Houdart.



M. Luc MARONI
Adjoint au Maire du Quartier de Lens Est
Chargé de la Solidarité et de la Citoyenneté
Délégué à la CommunAupole de Lens Lièvin
Le jeudi de 14h à 16h
Les 1er et 3ème jeudis au 7ème niveau de l'Hôtel de Ville, salle 701 – les 2ème, 4ème (y compris le 5ème le cas échéant) jeudis du mois au 83 avenue Van Pelt, rez-de-chaussée.

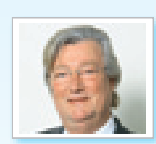


Mme Fatima AIT CHIKHEBBIH
Adjointe au Maire du Quartier Lens Nord Ouest
Chargée de l'Intégration, du Regroupement Familial et de l'Accompagnement des demandes de naturalisation ou de séjour des populations étrangères
Le jeudi de 14h à 16h
Les deux premiers jeudis du mois au Centrez Vachala – le 3ème jeudi à la salle Jacques Brel – le dernier (y compris le 5ème le cas échéant) au stade Leclercq

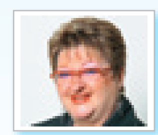
Mme Yvette DAUTHIEU
Conseillère Municipale Déléguée
Événements culturels et festifs pour les personnes âgées et handicapées
Déléguée à la CommunAupole de Lens Lièvin
7ème niveau de l'Hôtel de Ville – bureau 710
Le lundi de 15h30 à 17h30



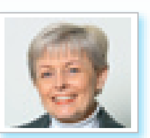
M. Maurice DHEDIN
Conseiller Municipal Délégué
Infrastructures pour personnes âgées
Affaires sociales minières
CCAS – 2 rue Bayard
Le lundi de 10h à 12h



M. Edmond POSMYK
Conseiller Municipal Délégué
Enseignement supérieur, université et recherche
7ème niveau de l'Hôtel de Ville – bureau 711
Le jeudi de 9h à 11h



Mme Danièle REMILI
Conseillère Municipale Déléguée
Événements festifs
7ème niveau de l'Hôtel de Ville – bureau 710
Le vendredi de 9h à 11h

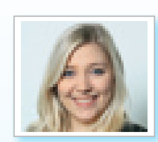


Mme Maryline BOIS
Conseillère municipale déléguée
Intégration de l'enfance et de l'adolescence handicapées – Traitement du handicap
CCAS – 2 rue Bayard
Le mardi de 10h à 12h





M. Philippe RAYTER
Conseiller Municipal Délégué
Sécurité routière – Circulation – Cimetières – Décès – Lutte contre le bruit
Délégué à la CommunAupole de Lens Lièvin
83 avenue Van Pelt – rez-de-chaussée
Le vendredi de 10h à 12h



Melle Marielle TIMME
Conseillère Municipale Déléguée
Jeunesse
7ème niveau de l'Hôtel de Ville – bureau 711
Le mercredi de 15h30 à 17h30





Le dossier *du mois* : *Le bâtiment de l'ancien Centre Culturel Albert Camus se prépare à accueillir la Maison du Projet du Louvre-Lens*



Que sont devenues les activités de l'ancien Centre Culturel Albert Camus ?

Suite à la fermeture du Centre Culturel Albert Camus, la collectivité a mis en œuvre l'ensemble des moyens nécessaires afin d'assurer un avenir aux activités qui s'exerçaient au sein de cette association.

Des activités se sont implantées à proximité de Lens :

- l'allemand à Liévin
- la randonnée pédestre à Neuville-Saint-Vaast
- la danse folk à Givenchy-en-Gohelle
- la danse de société à Angres et Liévin
- le Mainstream Quartet à Avion

Des activités se poursuivent sur le territoire lensois sous la forme d'association :

Yoga

Association « Patanjali Yoga Logistique »
Gymnase Hochman - Mardis et jeudis après-midi

Tango argentin

Association « Chti tango »
Centre Vachala - Lundis et jeudis soir

Contact :
Tél. 03 21 778 874

Gymnastique, modern jazz et claquettes

- Association « Tap Jazz N'Co… enVie de BOUGER »
- Gym d'entretien au gymnase Hochman – lundis et jeudis soirs, mardis et vendredis après-midis
- Claquettes au Centre Dumas - lundis et mercredis soirs
- Modern jazz à la salle Ferry de l'école Carnot - mercredis soirs et samedis après-midis

Contact :
Tél. 06 74 53 74 07

La Ville de Lens assure quant à elle la poursuite du modern jazz, à la salle Ferry de l'école Carnot le mercredi après-midi pour les enfants et adolescents et le vendredi soir pour les adultes.

Contact :
Tél. 03 21 49 58 73

Que va proposer la Maison du Projet du Louvre-Lens ?

Le démarrage des travaux à l'automne 2009 va constituer un moment important.

L'aspect général de la Maison du projet Louvre-Lens aura un impact décisif sur la perception immédiate du futur musée. Son décor extérieur et intérieur, les informations que l'on pourra y trouver et les rendez-vous qui y seront organisés offriront aux visiteurs bien plus qu'un simple avant-goût : **la maison du projet reflétera l'esprit du Louvre-Lens.**

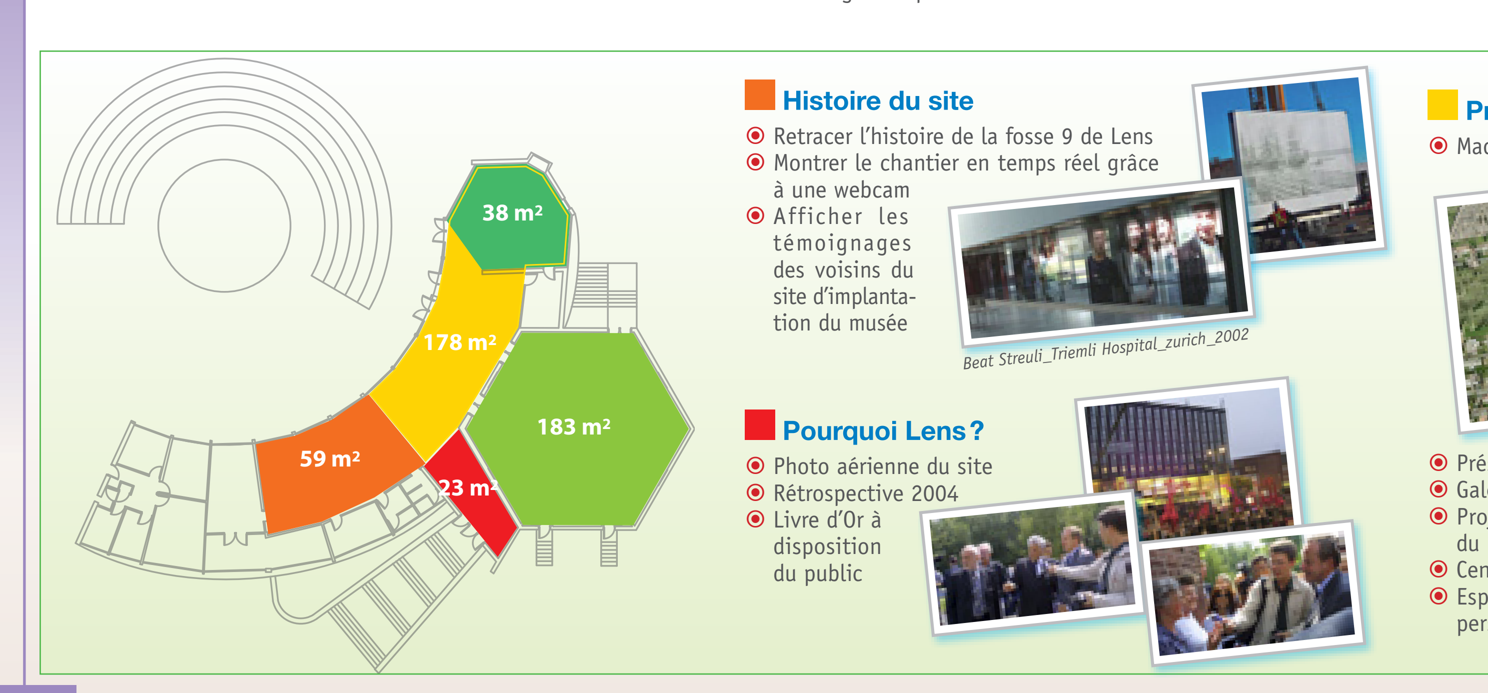
Menée avec simplicité et efficacité, la transformation du Centre Culturel Albert Camus repose sur un bon usage des ressources existantes.

L'enjeu du lancement du chantier est de signifier que le futur Louvre-Lens est en train d'ouvrir, se s'ouvrir à tous !



Objectifs :

- Permettre la compréhension du projet et du processus du chantier
- Proposer aux visiteurs un contenu attractif et familial
- Privilégier la qualité de l'accueil



Les principes généraux de la structure :

Une signalétique efficace pour orienter les visiteurs depuis les environs (gare, artères principales, grands axes comme l'A21 avec panneau géant) et sur le site avec kakémonos et éclairages pour flécher l'entrée, l'accès handicapés, etc..

Des dispositifs d'accès rénovés : parkings (personnels et visiteurs), espaces de circulation, cheminement vers l'observatoire (structure pour offrir un point de vue permanent sur le chantier et ses environs).

Des outils à l'attention des familles et des personnes à mobilité réduite : rampe d'accès, toilettes, outils d'information et de médiation pour tous, quel que soit l'âge ou le handicap.

Des abords paysagers et urbains de qualité : rénovation des sols, trottoirs, rampes, plantations et pelouses.

Des installations extérieures pour renforcer la qualité de l'accueil : abri-vélos, local pour chausser des bottes (visites de chantier), casiers à parapluies (comme dans les musées japonais)…

Un lieu vivant où les différentes fonctions ne sont pas cloisonnées : exposition, café, centre de ressources, postes de travail des personnes chargées de l'accueil et de la médiation.



Des solutions techniques respectueuses de l'environnement : documents en papier recyclé, ampoules à économie d'énergie, PC labellisés « energy star », poubelles avec tri sélectif, etc..

Des rendez-vous culturels

Organisés en collaboration avec les équipements culturels voisins, des acteurs du chantier et du futur musée, des rencontres, des conférences, des projections permettront aux publics de proximité de suivre de façon vivante l'évolution du chantier. Ces rendez-vous réguliers seront proposés dans un contexte de « café culturel » avec :
- un bar avec service ou libre-service ;
- du mobilier mobile pour asseoir 100 personnes ;
- du matériel de projection et de conférence.

Les résidents de la Maison du Projet :

La délégation Louvre-Lens

Elle assure le pilotage général du projet. Autour de Jean-Marc Legrand, **directeur de projet,** toutes les compétences sont mobilisées :
- Olivier Meslay, conservateur au musée du Louvre, est actuellement responsable du **projet scientifique et culturel,** et en particulier la conception des premières expositions du Louvre-Lens. En partance pour de nouveaux horizons professionnels, il sera remplacé dans les prochaines semaines
- Audrey Bodéré, collaboratrice scientifique et technique, travaille elle aussi sur le projet scientifique
- Anne-Sophie Caron, également collaboratrice scientifique et technique, est plus particulièrement chargée de la coordination, des plannings et de la communication autour du projet
- Françoise Feger se préoccupe de l'accueil des publics
- Katia Lamy architecte chargée de mission grands projets, suit l'**avancement du projet architectural** en liaison étroite avec la Région, maître d'ouvrage
- Stéphane Malfettes, programmateur cinéma de l'auditorium du Louvre, se consacre au futur grand auditorium du Louvre-Lens, baptisé « la scène »
- Anne Carpentier a quant à elle la responsabilité du **mécénat** du Louvre-Lens
- Line Massart assure le secrétariat et la gestion des archives du projet.

La Région Nord Pas-de-Calais

Une équipe de 4 personnes évoluant au sein de la Direction de la Culture occupera des bureaux au sein de la Maison du Projet.

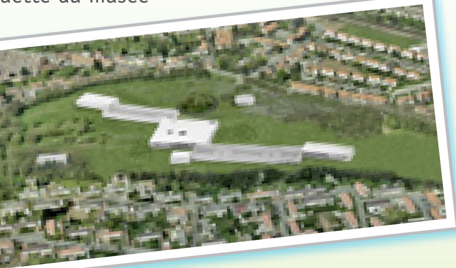
Euralens

La permanence administrative de l'association sera effectuée par du personnel dédié.

Le dossier

rojet Architectural & Projet Culturel

uette du musée



sentation du projet : textes, photos, vidéos 3D
erie du temps
jection de films avec interviews des acteurs
projet
tre de Ressources : 500 ouvrages environ
ace multimédia : 1 table multimédia (pour 6
sonnes) et 4 postes de travail

Musée du Louvre
- Frise chronologique illustrée
- Projections vidéos (Mon Louvre à moi, En fanfare aux Tuileries ! Louvre-Lens, Classe Louvre, etc.)
- Café culturel

Salle de conférence
- 150 places en position cinéma avec matériel de projection tous formats

Espaces de travail
- Bureaux & salles de réunions pour les équipes de la Région Nord Pas-de-Calais, du Louvre-Lens et d'Euralens
- Salles équipées pour accueillir régulièrement des groupes pour des ateliers pédagogiques, des programmes de formation professionnelle

Quand va ouvrir la Maison du Projet ?

La population pourra bénéficier de cette structure et ainsi suivre les travaux du musée dès fin décembre 2009.



Les Conseils de Quartier se sont réunis au mois de juin 2009

Conseil de Quartier Lens Nord Est
Mardi 9 juin 2009 à 18 h 30
École maternelle Jean Macé



Après avoir bénéficié d'une présentation des évolutions à venir sur le Quartier, le Conseil de Quartier a pu s'associer à la démarche d'économie d'énergie que l'agence « Habitat et Développement » met en place sur la Grande Résidence. ***L'objectif est de sensibiliser les habitants des nouveaux logements labélisés « Haute Qualité Environnementale » construits sur le Quartier de la Grande Résidence*** à la maîtrise des charges, en ce qui concerne les économies d'eau et l'utilisation efficace du chauffage par exemple. ***Cette rencontre fut également l'occasion de revenir sur la visite de la Générale de Chauffe au cours de laquelle des explications techniques sur la panne de chauffage de l'hiver dernier*** ont été fournies aux Conseillers de Quartier.

Conseil de Quartier Lens Est
Lundi 15 juin à 18 h 30
Centre Léon Jouhaux



Après avoir pris connaissance des interventions réalisées par la ville sur le Quartier Montgré suite aux remarques formulées lors de l'Atelier Urbain de Proximité du 12 mai 2009, l***es Conseillers de Quartier ont poursuivi la réflexion qu'ils avaient engagée sur le passage en stationnement payant du centre-ville prévu dans le courant de l'année 2010.***

Groupe Scolaire Voltaire : bilan de l'atelier participatif des 9 et 15 juin 2009



L'Atelier de Proximité fut l'occasion pour les différents participants d'échanger sur le fonctionnement actuel du groupe scolaire vu à la fois par les parents, les enseignants et les riverains, en présence des élus, des services Municipaux et du Conseil d'Architecture d'urbanisme et d'Environnement. Ce dernier présentera des projets à la Municipalité afin d'adapter cet espace de vie en fonction des remarques formulées lors de ces deux rencontres.

Conseil de Quartier Lens Nord Ouest
Mardi 30 juin 2009 à 18 h 00
Centre François Vachala





Le Conseil de Quartier qui s'est réuni au centre Vachala a pris connaissance du travail de réflexion mené par la Municipalité et les habitants lors de l'Atelier Urbain de Proximité Sellier et de l'Atelier Participatif pour l'aménagement du groupe scolaire Voltaire. ***Une présentation de la délibération prise lors du dernier Conseil Municipal sur la future maison du Projet du Louvre-Lens a également été faite.***


LENS Actualités

A VOS REMARQUES !

Deux exemplaires du Lens Actualités vous sont fournis avec ce questionnaire, mais vous pouvez aussi consulter ceux que vous avez encore chez vous !

Ville de LENS

Lens doit développer sa communication : nouveau site internet, logo et charte graphique sont en cours d'élaboration. Ils vous seront présentés à l'automne 2010. Ces changements sont l'occasion de faire évoluer la Lettre d'Information Municipale. Pour que cette publication soit au plus prêt de vos besoins, vos Conseillers de Quartiers ont été associés à la réflexion. Un questionnaire leur a été distribué afin de recueillir leur avis sur les thèmes abordés, le nombre de photos, la taille du texte, etc.. Les évolutions proposées seront étudiées et vous découvrirez la nouvelle mise en page l'an prochain..

"Lens, à gauche pour un autre avenir"



Quand le centre Camus a fermé à cause du Louvre, on a dit aux Lensois d'aller faire leurs activités dans les villes alentours. Est-il vrai qu'aujourd'hui on propose aux usagers de la halle de tennis Bertinchamp, transformée en salle de congrès (Louvre oblige !), d'aller jouer… ailleurs ? Alors, le Louvre pour Lens ou Lens pour le Louvre ? Il est cependant positif que les séances du conseil municipal soient parfois précédées d'une écoute des syndicats enseignants du primaire. Mais pourquoi ne pas ouvrir au secondaire, au supérieur, à tous nos services publics (CHL…) dépecés par Sarko-MEDEF ? Quant à nos usines, elles déménagent au nom de « l'économie de marché ouverte au monde » prescrite par l'UE de Maastricht. Et si la gauche populaire lensois s'unissait enfin pour recentrer le développement urbain sur l'intérêt de tous les Lensois ?

Dany MISMACQUE

"Atouts Lensois"

Vous avez été plus de 2,5 millions à voter aux dernières élections Européennes pour Europe écologie. Ce résultat exceptionnel est celui des Lensoises et des Lensois, que je remercie. La prise de conscience de la population au devenir de notre planète, est maintenant une réalité. Une nouvelle étape est désormais franchie avec l'engagement des Verts, qui ont su mener un très long combat aux côtés de nombreuses associations et ONG.

Le pacte écologique de Nicolas HULOT, l'engagement de José BOVE et la stratégie de rassemblement autour d'Europe Écologie de COHN-BENDIT, ont prouvé qu'il était possible de changer les choses.

Le groupe Vert de Lens, avec Naceira VINCENT continuera ce combat pour donner à l'**écologie sociale et populaire** toute sa place à Lens.

Contactez-nous sur atout-lensois@laposte.net.

Naceira VINCENT

"Lens, pour tou-te-s"



HÔPITAL EN SOUFFRANCE

La dégradation des conditions de travail à l'hôpital de Lens (comme ailleurs) rend difficile l'accueil des patients. La décision gouvernementale de faire du Centre Hospitalier de Lens l'accueil unique pour les urgences chirurgicales de Saint-Pol, à Lens… ne va pas arranger la situation. Ceux qui ne seront pas du secteur lensois auront du parcours à faire, ceux qui seront du secteur lensois devront patienter plus encore face à l'affluence des patients. Les personnels tirent le signal d'alarme : « la technicité, la gestion bureaucratique, l'hyperactivité convoquée par la tarification à l'activité nous conduisent à mettre en retrait les tragédies qui se vivent à l'hôpital… Nos hôpitaux du futur ressembleront à des aéroports, lieux de transit où les rotations de malades devront être les plus rapides possible… ».

Ne laissons pas faire !

Jean-Michel HUMEZ

"Unis pour Lens aujourd'hui et demain"





Collectif, c'est vivre mieux et mieux se déplacer.

La mobilité à Lens est une priorité de la municipalité.

Différents projets sont à l'étude : le tramway, le réseau cyclable, le nouveau plan de circulation, la réforme de la pratique de stationnement, ceux-ci verront leur réalisation d'ici la fin du mandat en 2014.

Se déplacer est vécu jusqu'à présent comme un confort personnel, un espace de liberté, avec le développement de l'usage de l'automobile depuis 1960. Ce phénomène est devenu même un comparatif de développement entre les différentes nations.

Aujourd'hui nous devons changer nos comportements individuels en matière de déplacement pour un retour au collectif, à l'intérêt général.

Ceci pour deux raisons essentielles l'énergie consommée pour se déplacer va devenir rare et donc très chère.

Les élus lensois doivent donc contribuer à proposer une alternative à leurs concitoyens sous peine sinon de contribuer à l'aggravation des inégalités sociales, déjà très présentes dans notre société de consommation.

Peu d'entre nous connaisse ces chiffres :

- vous travaillez à 25 km de votre domicile par commodité, voir par obligation, vous vous rendez à votre travail avec votre voiture.
- Vous consommez 847 kg d'énergie (équivalent pétrole) et vous rejetez 2 576 kg de CO_2 dans l'atmosphère par an.

Bonjour le développement durable, merci pour la terre que nous empruntons à nos petits enfants.

Si vous faisiez le choix ou si aviez la possibilité de vous déplacer en transport collectif ces chiffres seraient sérieusement en baisse ;

- en train 180 kg d'énergie et 469 de CO_2
- en tramway 63 kg d'énergie et 35 kg de CO_2

C'est cette recherche que vos élus poursuivent avant que le baril de pétrole ne dépasse les 200 €, avant que notre bonne ville de Lens ait ses axes congestionnés multipliant de ce fait la consommation d'énergie rare et chère.

Ces projets pour les réaliser nous allons vous associer, déjà s'est tenu une réunion de concertation sur le tramway, les conseils de quartiers aborderont également ces sujets. C'est avec vous et pour vous que nous travaillons.

Le collectif, au-delà de coûter moins cher et de préserver notre planète, a d'autres vertus. Il permet de modifier les comportements citoyens, de favoriser les échanges sociaux entre les gens. N'avons-nous pas besoin d'un retour au réflexe d'aide aux personnes en difficulté du fait de leur handicap ou du poids des années ? par exemple. C'est prendre à rebrousse poil les défauts de la société dans laquelle on veut nous enfermer ; opposant les puissants aux plus faibles, les riches aux pauvres, les jeunes intellectuels à ceux des cités, les étrangers aux français, les vieux aux jeunes.

Nous avons fait le choix de rassembler, d'unir les lensois dans la cause commune, au lieu de renforcer l'individualisme, l'intolérance.

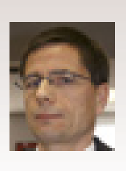
Jean-Paul Decourcelles

"MoDem"

De nombreuses priorités et incertitudes nous attendent et pèsent en cette rentrée de septembre 2009 : emploi, pouvoir d'achat, santé, éducation, jeunesse, etc.

Depuis des années, à la même date, les mêmes thèmes reviennent… Rien n'a changé ! Fatalité ? Résignation ? La municipalité se bat sur le terrain en fonction de ses moyens et de ses compétences. Je les soutiens à 100 % dans leurs actions.

Dominique REAL
Conseiller municipal Modem
Portable : 06 62 44 65 97
Mél : real.dominique@wanadoo.fr



"Lens, c'est vous"



Alors que tout est fait pour classer le bassin minier au patrimoine de l'UNESCO, et que la première pierre du Louvre-Lens va être posée, nous pensons qu'il est important de ne pas défigurer la ville. Lors d'un conseil municipal, Monsieur le Maire a relevé la qualité de vie dans les cités minières, et le bonheur d'avoir un terrain autour de sa maison. Nous nous demandons alors pourquoi des maisons sont maintenant bâties dans les jardins de ces mêmes maisons de cité des mines, dans un style qui ne correspond pas à l'architecture locale. Il a quand même bien fallu accorder un permis de construire… Ayant posé la question lors du dernier conseil municipal, Monsieur DELCOURT a répondu que ce type de maison est moins cher qu'une maison en brique… Ces habitations seraient sans doute très jolies, mais ailleurs… que dans les jardins actuels, appréciés des locataires.

Autre sujet de préoccupation : il arrive que les boîtes aux lettres sont dégradées, et il faut les éloigner du bord du terrain, afin que le courrier ne soit pas volé ou simplement vandalisé, et elles ne sont plus « aux normes », car éloignées du trottoir. Il ne faut pas hésiter à déposer une « main courante » au commissariat, aucun fait n'est minime : en effet, c'est le nombre de ces signalements dans une même zone qui va déclencher une surveillance accrue, et faire fuir les vandales.

Béatrice PERMUY/Patrick BOURSIER/Sophie GAUTHY/
Jean Claude DEPRES Groupe élus UMP



L'été de nos petits lensois

Grands jeux ; sortie à la mer, à la ferme ; chasse aux trésors ; activités manuelles ; visite de la caserne des pompiers… l'été dans les centres de loisirs lensois, que du bonheur !

Apprendre tout en s'amusant, c'est possible dans les écoles lensoises !

Avec les activités périscolaires

De 16h30 à 18h les lundis, mardis, jeudis et vendredis : la municipalité propose des activités périscolaires :

- ***des ateliers sportifs :*** tennis de table, tir à l'arc, jonglerie, ou encore gymnastique ;
- ***des ateliers artistiques*** avec notamment l'opération Lens Art : sculpture sur béton, peinture, portrait au crayon à papier, etc. ;
- ***des ateliers environnement et nature.***

Après les cours, l'école devient un lieu d'éveil et de découverte. ***Les activités sont multiples et variées afin que chaque enfant trouve son bonheur.*** Artistes ou sportifs en herbe, ou éco citoyens, la municipalité s'engage et investit pour favoriser l'épanouissement individuel des petits lensois.

Lors des pauses méridiennes

De 11h30 à 12h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis : des animations sont proposées dans le cadre des pauses méridiennes : ***cirque, percussions, éveil musical, expression, jeux d'éveil sportif.***

La municipalité a engagé une réflexion afin de renforcer et de développer ce temps de détente à l'heure du déjeuner.

Les dossiers d'inscriptions sont à retirer dans les écoles.



Opération « Mercredis Jeunes »

Pour la rentrée de septembre : l'opération « Mercredis Jeunes » offre une multitude d'activités.

Ces accueils de loisirs fonctionnent tous les mercredis de 9h à 17h30 avec possibilité d'accueillir votre enfant (3-11 ans) uniquement l'après-midi (de 13h30 à 17h30).

Au programme :
- activités sportives et de loisirs ;
- sorties, activités scientifiques et culturelles ;
- découverte du patrimoine régional, spectacles…

L'accueil à la demi-journée s'effectue :

- ***au Centre permanent Jean MACE,*** Grand Chemin de Loos à la cité 12

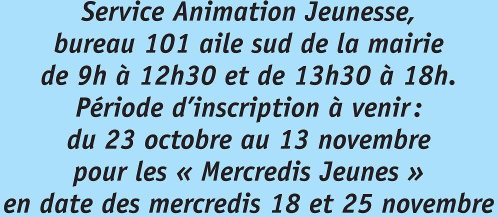
Un ramassage en bus est prévu cité 4, Résidence Sellier, cité 9, Résidence des Fleurs et des Provinces

- ***au Centre Émilienne MOREAU,*** Groupe scolaire Émilienne Moreau, Rue Pierre Bonnard, Grande Résidence

L'accueil à la Journée est proposé :

- ***au centre Carnot (6-12 ans),*** Rue Anatole France
- ***au centre Rouquié (3-6 ans),*** Rue Eugène Bar

Un ramassage en bus est prévu pour les deux centres Cité 4, Résidence Sellier, Cité 9, Résidence des Fleurs et des Provinces.



***Les inscriptions s'effectuent auprès du Service Animation Jeunesse, bureau 101 aile sud de la mairie de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.
Période d'inscription à venir : du 23 octobre au 13 novembre pour les « Mercredis Jeunes » en date des mercredis 18 et 25 novembre et des mercredis 2, 9, 16 décembre***

Les dotations en faveur des écoles

La municipalité lensoise contribue à l'équipement des écoles de la ville : elle dote régulièrement les écoles de mobilier et de matériel pédagogique, à la grande satisfaction des équipes enseignantes de la ville. ***Faisant l'objet d'une véritable politique d'action éducative, les dépenses au titre de l'année 2008 ont été orientées vers l'amélioration du cadre de vie des écoliers lensois.***

3 730 enfants sont scolarisés à Lens :
1 461 en maternelles
2 269 en écoles primaires

Type de dépense	Budget mobilisé par enfant scolarisé	Budget global
Frais de scolarité (fourniture, pharmacie, sorties culturelles, projets éducatifs, transports…)	85,4 € par enfant en maternelle 126,5 € par enfant en élémentaire	447 488 €
Entretien des bâtiments (petites répartitions, nettoyage)	59,3 €	221 074 €
Charges (tél, eau, gaz)	170 €	635 771 €
Frais scolaires annexes (distribution dictionnaires, redevances école privée…)	18,4 €	69 772 €
Prestation de restauration (prestataires, charges…)	121,4 €	460 595 €
Investissement Mobilier (gros matériel)	22 €	83 493 €

Témoignage : Danièle LEFEBVRE, Adjointe au Maire



Danièle LEFEBVRE, Adjointe au Maire Éducation et Jeunesse

Trois nouvelles écoles en 3 ans

Nous avons inauguré avec grand plaisir les nouveaux locaux de l'école Maës le 31 août dernier. ***Dans les mois à venir, l'école élémentaire Jules Verne sera rénovée et complétée par des classes de maternelles. Quant à l'école Lapierre, elle sera remplacée par un nouveau groupe scolaire.*** L'ensemble de ces reconstructions ou rénovations sont effectuées en étroite concertation avec les parents : on leur expose le projet, les contraintes dues aux travaux, et les maquettes des futurs bâtiments lors de réunions d'information. Ils peuvent ainsi exprimer leur avis et prendre connaissance des initiatives de la municipalité en faveur de leurs enfants.

Des écoles pensées pour le bien-être des enfants

Chaque projet de rénovation d'une école est conçu pour proposer aux enfants un environnement adapté à leurs besoins. ***Tout est étudié : luminosité, accessibilité, hauteur des fenêtres, agencement des classes, etc.*** D'importants efforts sont déployés pour qu'ils se sentent épanouis dans un lieu où ils passent une grande partie de la journée.

La concertation : un aspect essentiel

Nous avons le souhait de créer une commission mixte composée d'enseignants, de parents d'élèves, et d'élus lensois. Ce nouvel outil permettra de débattre des grandes thématiques qui préoccupent les acteurs de la vie scolaire. ***La municipalité échange déjà au quotidien avec l'Éducation Nationale et les écoles lensoises pour mettre en place des projets communs dans de multiples domaines :*** amélioration du cadre de vie, santé, développement durable, projets culturels, etc.

Une action transversale

L'éducation des plus jeunes, c'est tous les jours, à chaque instant, au-delà du temps passé en classe. ***Nous accordons donc une importance toute particulière à la cohérence entre les programmes scolaires, les thématiques développées par les centres de loisirs, ou encore aux activités proposées le midi ou après les cours.*** Nous voulons créer du lien, donner du sens aux actions en faveur des enfants et surtout associer les familles.

Un problème constant : la sécurité aux abords des écoles

C'est une grande préoccupation. ***La sortie des écoles reste très dangereuse dans de nombreux secteurs,*** malgré les dispositifs mis en place pour ralentir les automobilistes et sécuriser les trottoirs et traversées de rues. ***J'appelle une nouvelle fois au civisme de chacun pour protéger les élèves :*** un peu de patience, stationner un peu plus loin et faire quelques pas pour venir chercher son enfant, des gestes simples qui ont une grande importance.

Pour conclure…

Régulièrement, ***les enseignants adressent leurs remerciements à la municipalité lensoise.*** Ils soulignent les moyens dont ils disposent et l'écoute dont ils bénéficient.



Juin 2009, remise de dictionnaires aux CM2. Ils ont également reçu un bon d'achat pour financer en partie les fascicules nécessaires à leur entrée au collège.

2009/2010 : une saison culturelle riche en nouveautés ! Témoignage : Hélène CORRE, Adjointe au Maire



Hélène CORRE, Adjointe au Maire Culture, Archives Municipales, Colisée, Médiathèque, École Municipale de dessin et de peinture, Conservatoire de Musique

Le Calendrier Culturel 2009/2010 est sorti !

Vous pouvez vous le procurer à la mairie, au Théâtre du Colisée, et dans toutes les structures culturelles lensoises.



Une tarification simplifiée

Les tarifs étaient très différents d'une structure culturelle à une autre. La Municipalité a donc souhaité les homogénéiser. ***Les critères sont désormais les mêmes si l'on souhaite s'inscrire à l'école de peinture ou à la médiathèque.*** Les droits d'inscription sont répartis en quatre catégories :

- Lensois de moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, Lensois bénéficiaires des minimas sociaux
- Lensois ou personnes travaillant à Lens
- Personnes résidants, travaillant, ou scolarisées sur le territoire de la CommunAupole
- Personnes ne relevant d'aucun de ces critères

Des droits d'inscriptions moins élevés

Si je prends un exemple concret, une personne bénéficiant des minimas sociaux peut s'inscrire pour l'apprentissage d'un instrument pour la somme de 62 €/an. L'objectif est de favoriser l'accès aux pratiques culturelles. ***Les tarifs les plus avantageux sont appliqués aux lensois et aux personnes les plus démunies.***

Les tickets loisirs jeunes acceptés

Les structures d'enseignements artistiques (l'école de peinture et le conservatoire) acceptent maintenant les Tickets Loisirs Jeunes. À la rentrée, la Caisse d'Allocation Familiale fournit 5 bons de 10 euros aux familles bénéficiaires. Ces dernières peuvent payer l'inscription avec ces chèques. ***Si vous avez un enfant qui rêve d'apprendre le dessin, le chant, à jouer d'un instrument, de faire du théâtre : n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'établissement concerné.***

Modification des abonnements et baisse des tarifs à la Médiathèque

Une forte réduction des tarifs a été décidée par le Conseil Municipal. Pour illustrer, un adulte lensois qui travaille payait 52 €/an pour emprunter des livres, CD, et vidéos. Dès septembre 2009, il ne paye plus que 24 €/an.

La programmation culturelle…

Côté expositions, les artistes locaux seront à l'honneur : plasticiens, peintres ou photographes, les œuvres auront toutes un lien avec notre territoire.

Nous accentuons la décentralisation des spectacles dans les quartiers. Le Centre Dumas proposera ainsi une programmation plus variée et accueillera pour la première fois un concert de l'Harmonie Municipale. L'objectif est de satisfaire un large public : théâtre, chanson à texte, le grand orchestre Kubiak pour les séniors, Pietragalla pour les passionnés de danse, et bien d'autres perles que je vous invite à découvrir dans le nouveau programme culturel.

Pour conclure

Les personnes inscrites dans une structure culturelle bénéficieront d'une réduction supplémentaire sur leur abonnement au Colisée. De plus, est créé un tarif de groupe dès 10 personnes. ***L'objectif est de favoriser les sorties conviviales et en famille.***

L'ensemble de ses mesures vise à améliorer l'accessibilité des lensois à la culture. Chacun, pour une somme raisonnable, peut assister à un spectacle, emprunter des livres, ou encore bénéficier d'un enseignement artistique qui lui plaît. En collaboration avec le service culture de la ville et mes collègues élus, j'ai voulu démocratiser ces activités : elles ne sont pas réservées à une élite. ***Tout le monde doit pouvoir vivre sa passion pour la musique, le dessin ou le théâtre.***

Septembre / décembre 2009 :

Retrouvez le détail des spectacles et expositions en page agenda !

La médaille de la Famille Française : une reconnaissance bien méritée

Peu après la Grande Guerre, la médaille de la Famille Française fut créée pour honorer les mères françaises ayant élevées plusieurs enfants. Depuis 1983, le texte a évolué et reconnaît également le mérite des pères ou de toute autre personne qui élève dignement des enfants. Il existe trois degrés de récompenses :

- médaille de bronze : pour 4 à 5 enfants ;
- médaille d'argent : pour 6 à 7 enfants ;
- médaille d'or : 8 enfants et plus.

Les titulaires sont décorés le jour de la Fête des Mères.
Cette récompense donne également droit à une prime qui varie en fonction du degré de la médaille.



Vous souhaitez recevoir cette décoration ? Inscrivez-vous avant le 16 octobre 2009 au Centre Communal d'Action Sociale de LENS sise 2 rue Bayard - LENS - Tél. 03 21 14 25 70

Le conciliateur de Justice : un outil à votre disposition

Vous rencontrez un litige avec une personne physique ou morale : voisinage, locataire, problème de consommation,... ? Le conciliateur de la justice est là pour vous aider. Auxiliaire de justice bénévole, il recherche un accord amiable entre les parties, les écoute et les invite à examiner ensemble, un compromis qui respectera les intérêts de chacun. ***La conciliation est entièrement gratuite et permet bien souvent d'éviter un procès au tribunal.***

Depuis 2002, quatre Conciliateurs de Justice sont présents à la Maison du Droit et de la Justice de LENS et vous accueillent sur rendez-vous :

Chaque mardi de 14 h à 17 h ;
les trois 1er mercredis du mois de 8 h 30 à 12 h.



Maison de la Justice et du Droit
Pavillon Desmoulin - rue Alain
Grande Résidence - LENS
Tél. 03 91 83 01 10

LENS DOMICILES SERVICES (L.D.S.) : un personnel qualifié à votre service

L'association L.D.S. vous simplifie la vie en vous proposant des services personnalisés :

- Aide à la toilette ;
- Garde à domicile des personnes âgées, handicapées ou dépendantes ;
- Gardes d'enfants ;
- Entretien de la maison ;
- Entretien du linge & repassage ;
- Préparation des repas ;
- Petits travaux de jardinage.



27, rue de la Gare à LENS - 03 21 28 13 53
Bureaux ouverts : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h - le samedi de 8h à 12h
Permanences téléphoniques : nuits, dimanches et jours fériés

Aide ménagère : mode d'emploi

Faciliter le quotidien, permettre aux personnes dépendantes de continuer à profiter de leur environnement et éviter un déracinement parfois brutal du domicile : tels sont les objectifs ***d'une aide ménagère***. Ses tâches sont variables et s'adaptent aux besoins des personnes à charge : entretien du logement, du linge, des courses, des repas,... mais jamais des finances.

C'est au titre de son action sociale que la ***Caisse Régionale d'Assurance Maladie Nord-Picardie*** participe à la prise en charge de ces prestations pour les retraités du régime général de la Sécurité Sociale en situation de fragilité économique. La participation horaire est elle définie en fonction des ***ressources*** mais aussi de la ***composition du foyer*** (personne seule ou en couple).



Plus d'informations :
CRAM Nord Picardie - 11 allée Vauban
59662 Villeneuve d'Ascq - Tél. 0 821 10 59 59
www.cram-nordpicardie.fr

AVC : 3 lettres pour de gros dégâts

L'Accident Vasculaire Cérébral, aussi appelé attaque ou congestion cérébrale est une maladie grave aux conséquences parfois dramatiques. Dans le monde, 5,5 millions de personnes meurent chaque année d'un AVC, 75 % des victimes ont plus de 65 ans et les hommes sont souvent plus exposés que les femmes. Il est du à un problème brutal de circulation sanguine au niveau du cerveau. Le plus souvent, il s'agit d'un caillot qui bouche l'artère mais il est parfois causé par une rupture de vaisseau entraînant une hémorragie.
Apprendre à reconnaître les signes d'un AVC peut sauver des vies. Cinq signes doivent alerter :

- ***Engourdissement ou paralysie brutale du visage, d'un bras ou d'une jambe ;***
- ***Diminution ou perte brusque de la vision ;***
- ***Perte subite de la parole ou incapacité à comprendre une conversation ;***
- ***Mal de tête foudroyant sans cause apparente ;***
- ***Déséquilibre inexpliqué ou chute soudaine.***

Un seul de ces signes peut annoncer un AVC : composer immédiatement le 15.
Il existe aujourd'hui des traitements de l'AVC mais leur efficacité dépend de la rapidité des interventions des équipes spécialisées.



Association FRANCE AVC 59/62
avec Louis Hardy
62 rue Léonard de Vinci
59118 WAMBRECHIES. - Tél. 03 20 55 86 03
Permanences le mardi de 14 h à 16 h
et le jeudi de 18 h 30 à 20 h 30.

Fiche pratique

Les numéros d'urgences

- **SAMU** *15*
- **POLICE** *17*
- **POMPIERS** *18*
- **Médecins de Garde nuit, week-end et jours fériés** *03 21 71 33 33*
- **Urgence Sociale Accueil des sans abri** *115*
- **Allo enfance Maltraitée** .... *119 ou 0800 05 41 41*
- **Allo maltraitance personnes âgées** *0892 68 01 18*
- **Corps Intercommunal des Pompiers Volontaires de Lens-Liévin (CIPALL)** *0 800 62 18 18*

Les numéros administratifs

- **Maison de la Justice et du Droit de Lens** *03 91 83 01 10*
- **N° vert de la ville de Lens** *0 800 167 167*
- **N° d'astreinte de la ville Lens** *(en dehors des heures d'ouverture de la Mairie : de 18h à 9h, 7j/7j)* *03 21 08 03 03*
- **CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologie de la CALL** *03 21 20 08 00*
- **Sécurité Secours Minière médecins de garde** *03 21 27 01 00*
- **Dépannage électricité** *24h/24h* *0810 33 39 59*
- **Dépannage Gaz** *24h/24h* *0810 43 36 59*

« La maladie isole, la parole rassemble »

C'est dans le cadre du Plan Cancer, que le Comité du Pas de Calais de la Ligue contre le Cancer, en partenariat avec le Conseil Général organise un groupe de parole pour les malades ou anciens malades. ***Animé par une psychologue clinicienne, ce groupe gratuit consiste à dire ce que l'on ne peut ou ne veut dire ailleurs.*** C'est aussi écouter le vécu de chacun au travers des difficultés relationnelles, matérielles ou financières ; c'est se soutenir mutuellement et comprendre mieux ses problèmes pour y remédier et améliorer son quotidien.
Parce que la parole soulage, n'hésitez pas à rejoindre le groupe de parole près de chez vous !

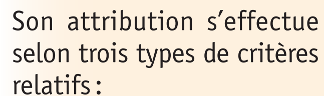


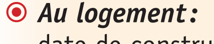
Permanences le 4ème jeudi du mois
de 14 h 30 à 16 h 00.
Ligue contre le Cancer
3 rue des Agaches - BP 9999 - 62001 ARRAS Cedex - Tél. 03 21 71 16 18.

L'éco subvention

l'État donne un coup de pouce à vos travaux de rénovation thermique !

Les économies d'énergie sont une priorité du Grenelle de l'Environnement. C'est pourquoi, en complément de l'Eco-prêt à taux zéro, l'État propose aux propriétaires occupant leur logement d'économiser jusqu'à 35 % du montant de ***leurs travaux de rénovation thermique*** (isolation de combles, remplacement de la chaudière,...). 70 % de cette aide est disponible dès le début des travaux.
Son attribution s'effectue selon trois types de critères relatifs :





- ***Au logement :*** date de construction, habitation principale,...
- ***Aux travaux :*** montant, réalisation par des professionnels,...
- ***Aux ressources du demandeur :*** plafond « de base », plafond « prioritaire »,...

L'éco subvention s'inscrit dans le cadre du Plan de Relance est donc limitée dans le temps.



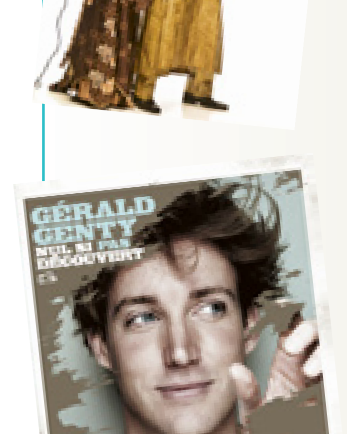
Pour en savoir plus, contactez
dès maintenant le 08 20 15 15 15
au ou sollicitez un rendez-vous sur
www.ecosubvention.fr

Des rendez-vous culturels à ne pas manquer !









Concerts…

- *Vendredi 18 septembre 2009 – 20h30: Ouverture de saison – Hugh Coltman + Revolver – Galerie du Colisée*
- ***Vendredi 16 octobre 2009 – 20h30:*** Ridan (Victoire de la musique 2005 – Album Révélation – 3ème album sorti en mars 2009) – Colisée
- ***Vendredi 23 octobre 2009 – 20h30:*** Amadou et Mariam (Musique du monde / Mali / 6éme album paru en novembre 2008) – Colisée
- ***Vendredi 13 novembre 2009 – 20h30:*** Soirée Tzigane avec Swing Gadje « Samarabalouf » – Colisée
- ***Vendredi 27 novembre 2009 – 20h30:*** Don Giovanni – Colisée
- ***Samedi 28 novembre 2009 – 20h30:*** JP Nataf + 1ère partie régionale Mémo (Chanson à textes) – Médiathèque Robert Cousin
- ***Vendredi 4 décembre 2009 – 20h30:*** Gérald Genty + Carmen Maria Véga – Centre Alexandre Dumas
- ***Vendredi 11 décembre 2009 – 20h30:*** Coralie Clément + 1ère partie régionale - Delbi (Chanson à textes) – Médiathèque Robert Cousin
- ***Samedi 19 décembre 2009 – 20h30:*** Le Grand Orchestre Kubiak – Colisée

Danse

- ***Vendredi 20 novembre 2009 – 20h30:*** Carte Blanche à Piétragalla – Colisée

Spectacles

- ***Samedi 24 et dimanche 25 octobre 2009 – 15h00:*** Chapeau ! Monsieur TRENET – Colisée
  Spectacle offert par le CCAS de Lens aux aînés Lensois de 60 ans et plus sur présentation d'un justificatif.
  Sur réservation lors des permanences de Mme Yvette DAUTHIEU, Conseillère Municipale déléguée aux événements culturels et festifs pour les personnes âgées et handicapées, dont le planning paraîtra dans la presse début septembre.
  Pour les personnes éprouvant des difficultés à se déplacer, un service gratuit de transport par autocar sera mis en place.
- ***Dimanche 13 décembre 2009 – 15h00:*** La Sorcière éphémère (Spectacle de Noël pour les enfants Lensois) – Colisée
- ***Jeudi 17 et Vendredi 18 décembre 2009 – 15h00:*** Spectacle Séniors – Le Grand Orchestre Kubiak – Colisée

Théâtre…

- ***Dimanche 18 octobre 2009 – 16h00:*** Master Class (avec Marie Laforêt…) (Pièce lyrique sur la vie de Maria Callas) – Colisée
- ***Jeudi 10 décembre 2009 – 20H30:*** Les hommes viennent de Mars et les femmes viennent de Vénus (Comédie satirique) – Colisée
- ***Mardi 15 décembre 2009 - 20h30 (Tout Public):*** Agamemnon (Social) – Création Régionale – Médiathèque

Humour…

- ***Vendredi 9 octobre 2009 – 20h30:*** Thomas VDB (du Jamel Comedy Club) – One Man Show – Médiathèque

Expositions…

- Photographies Guillaume Rousselle – ***3 au 28 septembre 2009***
- Toiles de l'artiste Golab – ***2 au 9 octobre 2009***
- Artistes indépendants de LENS et environs – ***8 au 21 novembre 2009***

Activités culturelles…

- Portes ouvertes du Conservatoire de musique Frédéric Chopin, ***les lundi 14, mardi 15, jeudi 17, vendredi 18, lundi 21 et mardi 22 septembre 2009 de 9h à 11h et de 14h à 16h.***
- Couleurs du Temps, Portes ouvertes des ateliers d'artistes, organisées par le Conseil Général du Pas-de-Calais, ***les vendredi 16 et samedi 17 octobre 2009,*** participation de l'École Municipale de peinture et de dessin Bourguignon.

Plus d'infos à la rentrée sur pasdecalais.fr

Des conférences…

- Initiation à l'Art – Médiathèque Robert Cousin: ***mardi 22 septembre 2009 à 19h00*** – « La Comtesse Jeanne de Flandre et de Hainaut »
  Personnalité populaire et attachante de la région, femme de pouvoir au 13éme siècle elle s'intéresse à la vie sociale politique artistique culturelle et fonde les hospices St Sauveur et Comtesse.
- ***Mardi 20 octobre 2009 à 19h00*** – « Quand l'Art habille la mode »
  La collaboration entre haute couture et Beaux arts débute au tournant du 20éme siècle et s'épanouit pleinement dans les années 60. Autour de la forme, la matière les motifs, les couleurs, etc.
- ***Mardi 17 novembre 2009 à 19h00*** – « Tiffany »
  Cette conférence met l'accent sur la contribution exceptionnelle de Louis c Tiffany sur le Design et la technologie du verre. Les couleurs et, la lumière sont spectaculaires. Venez découvrir plus de 200 œuvres !
- Connaissance du Monde – Colisée:
  Vendredi 2 octobre 2009 à 20h30 – Nouvelle Zélande
  Vendredi 6 novembre 2009 à 20h30 – Russie
- Culture pour tous – Colisée:
  Jeudi 22 octobre 2009 à 15h00 – Norvège
  Jeudi 12 novembre 2009 à 15h00 – Barcelone
  Jeudi 3 décembre 2009 à 15h00 – St Petersbourg



Contact (renseignements, tarifs, billetterie) :
Théâtre Municipal « Le Colisée »
Tél. 03 21 28 37 41

École du Louvre
Initiation à l'histoire générale de l'art - 4éme année : « Des Fauves à nos jours » (cycle 1)

Mercredi 14 octobre 2009 : Fauvisme et Expressionnisme,
par Danièle Bloch, chargée de cours, université de Paris XIII, École du Louvre

Mercredi 21 octobre 2009 : Cubisme et Futurisme,
par Dominique Dupuis-Labbé, conservateur en chef du patrimoine, département des Collections, Direction des Musées de France

Mercredi 18 novembre 2009 : Naissance et expansion de l'abstraction,
par Dominique Dupuis-Labbé, conservateur en chef du patrimoine, département des Collections, Direction des Musées de France

Mercredi 25 novembre 2009 : Dada et le Surréalisme,
par Danièle Bloch, chargée de cours, université de Paris XIII, École du Louvre

Mercredi 2 décembre 2009 : Picasso et Matisse,
par Dominique Dupuis-Labbé, conservateur en chef du patrimoine, département des Collections, Direction des Musées de France

Mercredi 9 décembre 2009 : Architecture et arts décoratifs au XXéme siècle,
par Danièle Bloch, chargée de cours, université de Paris XIII, École du Louvre



Contact (renseignements, accueil, inscriptions)
Service culture - Tél. 03 21 08 03 55
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Evénements...

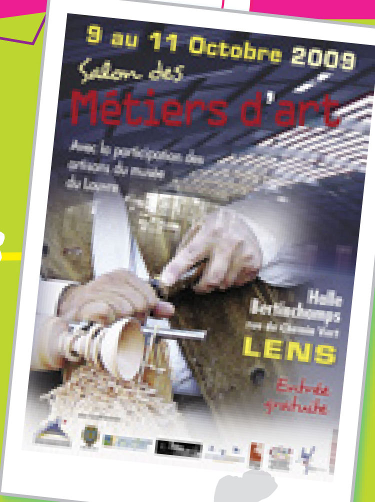


Forum des Associations et République des Enfants

Les samedi 26 et dimanche 27 septembre 2009

Salon des métiers de l'art

Le salon des métiers de l'art... à l'ouvrage. Il réunira de prestigieux exposants d'art, des créateurs et restaurateurs de patrimoine et se tiendra du 9 au 11 octobre 2009 à la halle Bertinchamps, rue du Chemin Vert. Renseignements à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lens au 03 21 69 23 23.



Braderie

Dimanche 4 octobre 2009 de 9h à 19h
Centre-ville





Renseignements, infos :
www.villedelens.fr

Dimanche
4 octobre 2009

Centre ville

Grande Braderie de Lens

7h-19h

audace.fr - 03 21 135 600

Ville de LENS

